

États financiers consolidés de

**LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE
TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE**

31 mars 2007

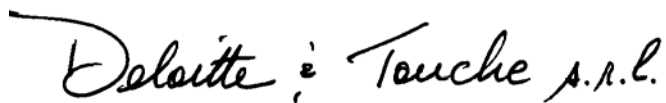
Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
Le Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Le Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Titulaires d'un permis d'expertise comptable

Le 4 mai 2007

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE
États financiers consolidés
31 mars 2007

	<u>PAGE</u>
État consolidé des résultats	1
État consolidé de l'évolution des soldes des fonds	2
Bilan consolidé	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 19
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Subventions	20
Annexe 2 - Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques	21
Annexe 3 - Charges des affaires étudiantes et charges d'administration	22
Annexe 4 - Charges des ressources physiques	23
Annexe 5 - Charges des projets spéciaux	24
Annexe 6 - Services associés	25

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

État consolidé des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations	Fonds assujetti à des restrictions	Élimination des comptes interfonds	2007 Total	2006 Total
Produits						
Subventions (annexe 1)	36 204 982 \$	3 437 699 \$	- \$	- \$	39 642 681 \$	37 689 339 \$
Frais de scolarité	8 087 972	-	-	-	8 087 972	8 048 939
Revenus de contrats	4 038 272	-	-	-	4 038 272	3 831 302
Frais accessoires et de fourniture:	1 607 618	-	-	-	1 607 618	1 527 148
Services associés (annexe 6)	1 668 648	1 137 602	-	-	2 806 250	2 743 703
Intérêts	384 654	-	130 900	-	515 554	365 154
Dons, commandites et activités de prélèvement de fonds:	372 656	-	500 664	(325 363)	547 957	187 640
Divers	1 707 352	-	-	-	1 707 352	1 427 346
Amortissement des apports reportés afférents au immobilisations (note 6)	-	3 430 839	-	-	3 430 839	3 585 782
	54 072 154	8 006 140	631 564	(325 363)	62 384 495	59 406 353
Charges						
Opérations						
Enseignement (annexe 2)	35 115 137	-	-	-	35 115 137	32 394 745
Ressources pédagogiques (annexe 2)	524 669	-	-	-	524 669	477 983
Affaires étudiantes (annexe 3)	2 610 908	-	-	-	2 610 908	2 456 297
Administration (annexe 3)	5 519 868	-	282 449	-	5 802 317	6 362 938
Ressources physiques (annexe 4)	4 446 887	-	-	-	4 446 887	4 444 906
Projets spéciaux (annexe 5)	3 370 086	2 123 725	-	-	5 493 811	4 724 664
Services associés (annexe 6)	996 775	-	-	-	996 775	1 076 500
	52 584 330	2 123 725	282 449	-	54 990 504	51 938 033
Autres						
Dons, bourses et aide financière	1 170 011	-	349 115	(325 363)	1 193 763	735 437
Mauvaises créances	108 224	-	-	-	108 224	63 122
Contribution au Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges	175 120	-	-	-	175 120	200 900
Intérêts de la dette à long terme	-	809 857	-	-	809 857	839 556
Amortissement des immobilisations	-	5 192 299	-	-	5 192 299	4 911 993
	1 453 355	6 002 156	349 115	(325 363)	7 479 263	6 751 008
	54 037 685	8 125 881	631 564	(325 363)	62 469 767	58 689 041
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les avantages sociaux futurs	34 469	(119 741)	-	-	(85 272)	717 312
Avantages sociaux futurs (note 8)	(146 750)	-	-	-	(146 750)	(832 750)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	181 219 \$	(119 741) \$	- \$	- \$	61 478 \$	1 550 062 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE

État consolidé de l'évolution des soldes des fonds
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Fonds de fonctionnement									
	<u>Non grevés d'affectations</u>	<u>Avantages sociaux futurs (note 8)</u>	<u>Affectés d'origine interne (note 10)</u>	<u>Total</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2007 Total</u>	<u>2006 Total</u>	
SOLDES DES FONDS (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	121 351 \$	(950 250) \$	89 783 \$	(739 116) \$	18 382 825 \$	65 732 \$	3 545 873 \$	21 255 314 \$	18 832 140 \$	
Ajouter :										
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	34 469	146 750	-	181 219	(119 741)	-	-	61 478	1 550 062	
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	1 984 144	1 984 144	873 112	
Transferts interfonds										
Affectations d'origine interne de l'exercice courant (note 10)	2 450	-	(2 450)	-	-	-	-	-	-	
Transfert interfonds	(28 986)	-	-	(28 986)	28 986	-	-	-	-	
SOLDES DES FONDS (INSUFFISANCE) À LA FIN	129 284 \$	(803 500) \$	87 333 \$	(586 883) \$	18 292 070 \$	65 732 \$	5 530 017 \$	23 300 936 \$	21 255 314 \$	

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE
Bilan consolidé
au 31 mars 2007

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2007 Total</u>	<u>2006 Total</u>
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	7 426 422 \$	- \$	574 861 \$	- \$	8 001 283 \$	2 117 290 \$
Placements temporaires (note 4)	2 010 388	2 209 607	-	-	4 219 995	4 160 067
Subventions à recevoir	5 595 448	-	-	-	5 595 448	12 617 467
Débiteurs	1 995 660	220 095	8 150	-	2 223 905	2 173 235
Stocks	16 914	-	-	-	16 914	14 767
Frais payés d'avance	95 293	-	-	-	95 293	332 541
Intérêts à recevoir	164 494	-	16 728	-	181 222	69 111
	17 304 619	2 429 702	599 739	-	20 334 060	21 484 478
IMMOBILISATIONS (note 3)	-	93 209 807	-	-	93 209 807	95 399 317
SUBVENTIONS À RECEVOIR	-	-	-	974 880	974 880	346 386
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	-	-	-	4 555 137	4 555 137	3 199 487
	17 304 619 \$	95 639 509 \$	599 739 \$	5 530 017 \$	119 073 884 \$	120 429 668 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus	3 736 351 \$	- \$	181 724 \$	- \$	3 918 075 \$	4 181 339 \$
Salaires et retenues exigibles	9 125 499	-	-	-	9 125 499	9 390 933
Apports reportés (note 5)	4 533 652	2 165 218	352 283	-	7 051 153	6 968 162
Portion à court terme de la dette à long terme	-	350 227	-	-	350 227	451 710
	17 395 502	2 515 445	534 007	-	20 444 954	20 992 144
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX						
IMMOBILISATIONS (note 6)	-	62 717 691	-	-	62 717 691	65 105 680
DETTE À LONG TERME (note 7)	-	12 114 303	-	-	12 114 303	12 464 530
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	496 000	-	-	-	496 000	612 000
	17 891 502	77 347 439	534 007	-	95 772 948	99 174 354
EVENTUALITÉS (note 12)						
SOLDES DES FONDS						
Investis en immobilisations	-	18 027 586	-	-	18 027 586	17 377 397
Reçus à titre de dotation (note 9)	-	-	-	5 530 017	5 530 017	3 545 873
Affectés d'origine interne (note 10)	87 333	264 484	65 732	-	417 549	1 160 943
Non grevés d'affectations (insuffisance)	(674 216)	-	-	-	(674 216)	(828 899)
	(586 883)	18 292 070	65 732	5 530 017	23 300 936	21 255 314
	17 304 619 \$	95 639 509 \$	599 739 \$	5 530 017 \$	119 073 884 \$	120 429 668 \$

Au nom du Conseil,

 , Administrateur

 , Administrateur

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE
État consolidé des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	61 478 \$	1 550 062 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(3 430 839)	(3 585 782)
Amortissement des immobilisations	5 192 299	4 911 993
Avantages sociaux futurs	(146 750)	(832 750)
	1 676 188	2 043 523
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Subventions à recevoir	7 022 019	(1 049 431)
Apports reportés	82 991	(1 429 382)
Autres éléments	(425 628)	1 915 602
	8 355 570	1 480 312
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(3 002 789)	(3 172 124)
Augmentation des placements à long terme	(1 355 650)	(813 662)
	(4 358 439)	(3 985 786)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(451 710)	(556 937)
Augmentation des subventions à recevoir	(628 494)	(346 386)
Apports reportés afférents aux immobilisations	1 042 850	1 726 679
Apport reçu à titre de dotation	1 984 144	873 112
	1 946 790	1 696 468
Augmentation nette (diminution) des espèces et quasi-espèces	5 943 921	(809 006)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	6 277 357	7 086 363
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	12 221 278 \$	6 277 357 \$

Les espèces et quasi-espèces comprennent les comptes d'encaisse et de placements temporaires.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

1. CONSTITUTION

Le Collège d'arts appliqués et de technologie La Cité collégiale est constitué en vertu de la Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, afin d'augmenter l'accès des francophones à la formation post-secondaire et offrir des programmes d'études de qualité à la communauté de langue française de l'Ontario. Le Collège a débuté ses activités d'enseignement le 4 septembre 1990. Le Collège est exempt d'impôts en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Le Collège est un organisme sans but lucratif. Les états financiers consolidés présentent de façon consolidée les activités du Collège et de la Fondation de La Cité collégiale, entité sans but lucratif contrôlée par le Collège. Ils sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour de tels organismes et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Le bilan présente le solde du fonds en immobilisations, le solde des fonds affectés d'origine externe et interne ainsi que le solde du fonds non grevé d'affectations.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, le Collège maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes et aux activités des services associés. De même, ce fonds reflète le déficit accumulé relié aux avantages sociaux futurs selon les modalités du chapitre 3461 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

Le Fonds d'immobilisations démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins de capital. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le Fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

Le Fonds assujéti à des restrictions démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources affectées à des fins spécifiques, ainsi que les montants reçus par le Collège pour lesquels celui-ci effectue l'administration au nom de tierces parties.

Produits

Les subventions reçues du ministère de la Formation et des Collèges et Universités ou les apports provenant d'autres sources externes à des fins spécifiques sont constatées à titre de produit dans l'exercice financier au cours duquel les activités reliées à ces subventions sont effectuées. Les subventions reçues pour l'acquisition de terrain sont constatées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les subventions reçues pour l'acquisition des immobilisations sont présentées comme apports reportés et sont amorties en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations acquises.

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de produit de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotation et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les frais de scolarité sont comptabilisés en fonction des cours et des programmes auxquels ils se rapportent et qui ont débuté au cours de l'exercice financier.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. Bien que le régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations déterminées, le Collège ne dispose pas suffisamment d'informations concernant la portion des coûts des prestations de retraite pour se conformer aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. Donc, le Collège comptabilise la portion des coûts des prestations de retraite du régime interentreprises en se conformant aux recommandations relatives aux régimes à cotisations déterminées.

De concert avec les autres collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Collège offre des prestations contractuelles à ses employé(e)s retraité(e)s ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employé(e)s en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège, le coût de certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite, tel qu'établi sur une base annuelle par les actuaires des régimes. Étant donné que le Collège dispose de suffisamment d'informations concernant les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi du régime interentreprises, le Collège se conforme aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. L'estimation de la valeur actualisée des avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi pour les services d'assurance-vie et bénéfices collectifs pour employé(e)s sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège.

Affectation de l'actif net du Fonds de fonctionnement

Le Collège affecte une partie de l'actif net du Fonds de fonctionnement pour utilisation spécifique dans l'avenir. Les charges s'y rattachant sont imputées aux résultats lorsqu'encourues et un montant équivalent de l'actif net affecté d'origine interne est alors viré au solde non affecté.

Placements

Les placements à court terme sont présentés au moindre du coût et de la valeur du marché.

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et réduits de valeur lorsqu'une baisse de valeur permanente est constatée.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds d'immobilisations. Les immobilisations acquises par dons au Collège sont inscrites à l'actif du Fonds d'immobilisations à leur valeur marchande estimative.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des périodes suivantes :

Bâtiments	40 ans
Résidence	40 ans
Aménagement du terrain - campus d'Ottawa	20 ans
Droit de passage	49 ans
Mobilier et équipement	5 à 10 ans
Équipement informatique et logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans
Fournitures	10 % durant 5 ans

L'amortissement est inscrit comme dépense au Fonds d'immobilisations.

Association étudiante

Les états financiers ne représentent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges de l'Association étudiante de la Cité collégiale Inc. car le Collège n'exerce pas d'influence notable sur les activités de cette entité.

Incertitude relative à la mesure

La présentation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des éventualités dans les états financiers et le montant à présenter pour les produits et les charges au cours de l'exercice. La mesure définitive de ces éléments peut différer de ces estimations.

Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont la valeur des débiteurs, les frais courus et les apports reportés.

LE COLLÈGE D'ART APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

3. IMMOBILISATIONS

Coût	Solde au <u>début</u>	<u>Acquisitions</u>	Solde à <u>la fin</u>
Terrain - campus d'Ottawa	15 900 290 \$	- \$	15 900 290 \$
Bâtiment - campus d'Ottawa	82 101 144	98 471	82 199 615
Résidence	12 667 292	-	12 667 292
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	5 797 969		5 797 969
Droit de passage	140 000	-	140 000
Mobilier et équipement	24 276 425	797 159	25 073 584
Équipement informatique et logiciels	14 790 682	2 107 159	16 897 841
Matériel roulant	34 423	-	34 423
Fournitures	1 161 820	-	1 161 820
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	940 249	-	940 249
	<u>157 810 294</u>	<u>3 002 789 \$</u>	<u>160 813 083</u>
Amortissement cumulé	Solde au <u>début</u>	<u>Amortissement de l'exercice</u>	Solde à <u>la fin</u>
Bâtiment - campus d'Ottawa	20 713 409	2 120 214 \$	22 833 623
Résidence	1 278 459	316 356	1 594 815
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	3 093 773	285 752	3 379 525
Droit de passage	31 427	2 857	34 284
Mobilier et équipement	22 949 167	590 281	23 539 448
Équipement informatique et logiciels	12 945 005	1 720 995	14 666 000
Matériel roulant	31 423	3 000	34 423
Fournitures	580 909	-	580 909
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	787 405	152 844	940 249
	<u>62 410 977</u>	<u>5 192 299 \$</u>	<u>67 603 276</u>
Valeur nette	<u>95 399 317 \$</u>		<u>93 209 807 \$</u>

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

4. PLACEMENTS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Temporaires</u>		
Dépôts à terme, taux variant de 3,65 % à 4,5 % (2006 - taux variant de 2,97 % à 3,65 %), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2007	4 119 732 \$	4 059 804 \$
Obligations d'épargne à taux effectif de 5,066 % échéant en novembre 2014	100 263	100 263
	<u>4 219 995 \$</u>	<u>4 160 067 \$</u>
<u>À long terme</u>		
Encaisse	580 272 \$	341 836 \$
Dépôts à terme, taux variant de 2,3 % à 5,00 % (2006 - taux variant 2,57 % à 5,00 %) échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2011	466 910	299 910
5 000 parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium à 10,00 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	50 000	50 000
Obligations canadiennes, produisant des taux de rendement comparables à ceux du marché au moment de leur achat, échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2029 (valeur au marché 2007 - 1 008 652 \$; 2006 - 586 746 \$)	1 018 657	607 277
Hypothèques, taux de 9,75 % échéant à différentes dates jusqu'en janvier 2012	775 895	505 941
Fonds de fiducie de revenus (Valeur du marché 2007 - 474 488 \$; 2006 - 491 051 \$)	515 780	467 182
Fonds d'actions canadiennes (Valeur du marché 2007 - 832 974 \$; 2006 - 793 462 \$)	879 720	744 591
Fonds d'actions mondiales (Valeur du marché 2007 - 302 478 \$; 2006 - 196 076 \$)	267 903	182 750
	<u>4 555 137 \$</u>	<u>3 199 487 \$</u>

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

4. PLACEMENTS (suite)

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers place le Collège face à des risques liés aux placements. Les risques proviennent des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements du Collège se trouvent majoritairement dans les dépôts à terme et des parts privilégiées de Caisses populaires, des fonds de fiducie de revenus, actions canadiennes et actions mondiales, des hypothèques et des obligations canadiennes qui représentent un moindre risque.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

5. APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

Les apports reportés à court terme se rapportent aux fonds reçus au cours de l'exercice qui sont destinés à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immo- bilisations	Fonds assujetti à des restrictions	Total 2007	Total 2006
Solde au début de l'exercice	2 459 838 \$	4 320 552 \$	187 772 \$	6 968 162 \$	8 397 544 \$
Apports reçus durant l'exercice	2 073 814	-	301 130	2 374 944	8 068 882
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	-	-	(116 850)
Reconnus à titre de revenus	-	(2 155 334)	(136 619)	(2 291 953)	(9 381 414)
Solde à la fin de l'exercice	4 533 652 \$	2 165 218 \$	352 283 \$	7 051 153 \$	6 968 162 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus ayant servi à l'acquisition ou à la construction d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au début de l'exercice	65 105 680 \$	66 964 783 \$
Apports reçus durant l'exercice	1 013 388	1 538 173
Transfert provenant des apports reportés à court terme	-	116 850
Dons reçus durant l'exercice	29 462	71 656
Reconnus à titre de revenus	(3 430 839)	(3 585 782)
Solde à la fin de l'exercice	62 717 691 \$	65 105 680 \$

7. DETTE À LONG TERME

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Emprunt sur la résidence, 6,39 %, remboursable par versements mensuels de 84 500 \$, capital et intérêts, échéant en août 2027	11 395 153 \$	11 667 317 \$
Emprunt sur la résidence, 5,25 %, remboursable par versements mensuels de 9 647 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2007	1 069 377	1 127 335
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, à des taux variant jusqu'à 11,43 %	-	121 588
	12 464 530	12 916 240
Portion échéant à court terme	350 227	451 710
	12 114 303 \$	12 464 530 \$

La juste valeur totale de ces dettes à long terme, estimée à partir de taux offerts sur le marché pour des instruments offrant des termes et des conditions semblables, se chiffre à 13 950 549 \$ au 31 mars 2007 (2006 - 14 418 009 \$).

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices et années subséquentes s'établissent comme suit :

2008	350 227 \$
2009	371 560
2010	394 196
2011	418 215
2012	443 702
Années subséquentes	<u>10 486 630</u>
	<u>12 464 530 \$</u>

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. En vertu de ces régimes, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employé(e)s. Les cotisations de l'employeur versées au régime au cours de l'exercice par le Collège s'élèvent à 1 977 064 \$ (2006 - 1 758 812 \$). Ces montants sont inclus dans les dépenses du Fonds de fonctionnement.

Autres régimes d'avantages sociaux

De concert avec les autres collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Collège offre des prestations contractuelles à ses employé(e)s retraité(e)s ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employé(e)s en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employé(e)s rendent des services au Collège, le coût de certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite, tel qu'établi sur une base annuelle par les actuaires des régimes. Le Collège a comptabilisé à titre de réduction de dépense pour l'exercice écoulé la réduction de 146 750 \$ (2006 - 832 750 \$) du passif au titre d'avantages sociaux futurs, portant le solde de ce passif à 496 000 \$ en fin d'exercice (2006 - 612 000 \$) suite à une modification des régimes.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Congés de maladies monnayables

En vertu des conventions collectives en vigueur, le Collège doit verser à certain(e)s employé(e)s un montant équivalent à un maximum de 50 % des congés de maladie cumulés, lorsque ces employé(e)s ont acquis 10 années de service ou plus au moment où ils (elles) quittent leur emploi ou prennent leur retraite.

Le montant des congés de maladie monnayables assujettis à ces dispositions et se rattachant aux employé(e)s du Collège qui étaient auparavant en fonction aux Collèges Algonquin et St-Laurent est comptabilisé au passif du bilan dans les salaires et retenues exigibles. Jusqu'au 31 mars 2004, le Collège comptabilisait une subvention à recevoir équivalente au passif. Durant l'exercice 2004-2005, le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités a modifié son mode de financement de ces congés. Dorénavant, une partie seulement de ces congés sera financée par le Ministère, et le montant comptabilisé au titre de subvention à recevoir est ajusté en conséquence.

9. FONDS DE DOTATION

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les contributions reçues dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario. Les contributions reçues par ce fonds doivent être maintenues en permanence par le Collège et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

LE COLLÈGE D'ART APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

9. FONDS DE DOTATION (suite)

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiant(e)s		Autres		
	Ontario Student Opportunity Trust Funds		Ontario Trust for Student Support		Others	2007	2006
	<u>Phase 1</u>	<u>Phase 2</u>					
Dons reçus entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2007							
Dons en argent appariés entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2007	- \$	- \$	573 020 \$	- \$	573 020 \$	296 780 \$	
Dons en argent non appariés	-	-	-	-	-	241	
Total des dons en argent	- \$	- \$	573 020 \$	- \$	573 020 \$	297 021 \$	
Fonds de dotation							
Solde au début de l'exercice	1 374 354 \$	775 138 \$	878 371 \$	518 010 \$	3 545 873 \$	2 672 761 \$	
Apports reçus durant l'exercice	-	-	573 020	22 810	595 830	297 021	
Fonds appariés reçus/à recevoir du MFCU en 2006-2007	-	-	1 388 314	-	1 388 314	576 091	
Solde à la fin de l'exercice	1 374 354 \$	775 138 \$	2 839 705 \$	540 820 \$	5 530 017 \$	3 545 873 \$	

LE COLLÈGE D'ART APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
LA CITÉ COLLÉGIALE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

9. FONDS DE DOTATION (suite)

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux <u>étudiant(e)s</u>	<u>Autres</u>		
	<u>Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 1</u>	<u>Phase 2</u>	<u>Ontario Trust for Student Support</u>	<u>Others</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds de dotation						
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	84 900 \$	57 280 \$	6 494 \$	28 742 \$	177 416 \$	76 425 \$
Revenus de placements	102 499	57 810	98 070	32 471	290 850	224 402
Bourses émises	(41 694)	(23 515)	(39 491)	(26 200)	(130 900)	(123 411)
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	145 705 \$	91 575 \$	65 073 \$	35 013 \$	337 366 \$	177 416 \$
Nombre de récipiendaires	59	33	55	47	194	193
Valeur aux livres de la dotation	1 520 059 \$	866 713 \$	2 904 778 \$	575 833 \$	5 867 383 \$	3 723 289 \$
Valeur marchande de la dotation	1 503 614 \$	857 333 \$	2 873 355 \$	569 613 \$	5 803 915 \$	3 788 824 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

10. SOLDES DES FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE INTERNE

En 2007, le Conseil d'administration du Collège a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets totalisant 417 549 \$ (2006 - 1 160 943 \$). Ces affectations s'établissent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds de fonctionnement		
Réserve pour engagements	87 333 \$	89 783 \$
Fonds d'immobilisations		
Programme de renouvellement des bâtiments	264 484	235 498
Acquisition d'un système d'information de gestion	-	769 930
	<u>264 484</u>	<u>1 005 428</u>
Fonds assujetti à des restrictions	65 732	65 732
	<u>417 549 \$</u>	<u>1 160 943 \$</u>

11. ENGAGEMENTS

Location d'immeubles

Le Collège s'est engagé en vertu de contrats de location d'immeubles à verser des loyers de base et des montants supplémentaires basés sur les frais d'exploitation. Ces baux échoient à différentes dates jusqu'en novembre 2009.

Les paiements minimums exigibles en vertu de ces baux pour les prochains exercices s'élèvent ainsi :

2008	143 128 \$
2009	53 197
2010	24 240

Contrats majeurs

Le Collège a conclu des engagements contractuels pour un montant de 2 044 074 \$ pour le développement de son système de gestion de l'information.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

12. ÉVENTUALITÉS

Lettres de garantie

En date du 31 mars 2007, le Collège avait émis les lettres de cautionnement suivantes :
1 100 000 \$ pour le service de traitement de la paye par une entreprise externe et
122 123 \$ pour des travaux d'aménagement paysager.

Le Collège dispose d'une marge de crédit autorisée de 3 000 000 \$ au taux de base, renégociable en août 2008; cette marge n'était pas utilisée.

Montants octroyés en vertu d'entente

Dans le cours normal de ses activités La Cité collégiale signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des projets qui sont assujettis à des modalités qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Collège pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement à l'organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

13. LOI SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public, le Collège doit divulguer le nom, le poste, le salaire et les avantages imposables des employé(e)s gagnant plus de 100 000 \$ par année.

La liste des employé(e)s répondant aux critères de la Loi au cours de l'année civile 2006 s'établit comme suit :

<u>Nom de l'employé(e)</u>	<u>Poste</u>	<u>Salaire</u>	<u>Avantages imposables</u>
Andrée Lortie	Présidente	227 520 \$	1 696 \$
Claude Bergeron	Vice-président, Enseignement	185 572	871
Serge Brousseau	Vice-président, Services étudiants et administratifs	162 218	804
Diane Chevalier	Directrice, Planification et initiatives stratégiques et CRE	131 555	678
Dominique Godbout	Directrice, Services communautaires	118 508	605
Linda Assad-Butcher	Directrice, Initiatives pan-canadiennes dans le domaine de la santé	116 636	197
Suzanne Gibault	Directrice, Ressources informatiques	116 636	611
Lyne Michaud	Directrice exécutive, La Cité des affaires	114 651	627
Méziane Zéroual	Directeur, Ressources physiques	111 283	593
Sylvie Beauvais	Directrice, Sciences de la santé	106 518	186
Danielle Tessier	Directrice, Secteur médias	106 518	600
Martine Cardinal	Directrice, Éducation permanente	105 379	324
Jacinthe Mutchmore	Directrice, Bureau des admissions et du registraire	105 379	592
Gilles Millaire	Chef de service, Support aux systèmes	103 713	546
René Allen	Directeur, École d'administration, d'hôtellerie et de tourisme	102 391	571

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours d'exercice écoulé.

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Subventions

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Total 2007</u>	<u>2006</u>
SUBVENTIONS				
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités				
Fonctionnement	29 344 311 \$	3 437 699 \$	32 782 010 \$	30 713 425 \$
Impôts fonciers	237 525	-	237 525	235 050
Service d'emplois d'été	469 588	-	469 588	474 584
Connexion emploi	1 775 116	-	1 775 116	1 831 467
Alphabétisation et formation de base	946 805	-	946 805	701 496
Apprentissage et projets spéciaux	1 733 101	-	1 733 101	1 562 833
Aide financière	327 157	-	327 157	193 805
Autres	405 827	-	405 827	540 444
	35 239 430	3 437 699	38 677 129	36 253 104
Autres sources	965 552	-	965 552	1 436 235
	36 204 982 \$	3 437 699 \$	39 642 681 \$	37 689 339 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	
	<u>2007</u>	<u>2006</u>
CHARGES D'ENSEIGNEMENT		
Salaires		
Personnel enseignant	16 976 030 \$	15 622 623 \$
Personnel cadre	2 683 487	2 846 710
Personnel de soutien	4 318 648	4 144 778
Allocation des élèves	1 037 514	1 113 774
Charges sociales	4 401 750	3 777 605
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	3 174	3 243
Fournitures d'enseignement	975 060	691 339
Stages cliniques	59 252	51 474
Cotisations et abonnements	55 658	56 165
Perfectionnement professionnel	41 342	19 406
Frais d'embauche	-	16 725
Déplacements et voyages	262 358	347 442
Relations publiques et représentation	1 046 143	993 178
Entretien du mobilier et de l'équipement	730 887	658 975
Papeterie, impression et dépenses de bureau	663 814	584 634
Télécommunications	102 568	156 986
Location d'équipement	108 071	30 505
Honoraires professionnels	312 272	58 033
Services contractuels	859 800	839 596
Charges locatives	416 598	356 756
Divers	60 711	24 798
	35 115 137 \$	32 394 745 \$

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	
	<u>2007</u>	<u>2006</u>
CHARGES DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES		
Salaires		
Personnel enseignant	63 839 \$	54 893 \$
Personnel cadre	45 393	-
Personnel de soutien	225 236	244 016
Charges sociales	68 362	62 607
Développement de collections et fournitures d'enseignement	65 153	65 424
Cotisations et abonnement	10 807	4 370
Déplacements et voyages	5 931	3 208
Papeterie, impression et dépenses de bureau	18 517	12 010
Honoraires professionnels	16 418	25 462
Divers	5 013	5 993
	524 669 \$	477 983 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges des affaires étudiantes et charges d'administration
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>Fonds de fonctionnement</u>			
	<u>2007</u>	<u>2006</u>		
CHARGES DES AFFAIRES ÉTUDIANTES				
Salaires				
Personnel enseignant	449 673 \$	417 624 \$		
Personnel cadre	236 922	313 058		
Personnel de soutien	1 147 586	975 193		
Charges sociales	388 622	354 281		
Cotisations et abonnements	34 449	45 776		
Perfectionnement professionnel	3 903	5 306		
Déplacements et voyages	11 211	6 874		
Relations publiques et représentation	23 572	16 616		
Télécommunications	3 682	5 345		
Papeterie, impression et dépenses de bureau	144 531	144 909		
Honoraires professionnels	76 914	74 069		
Services contractuels	38 033	47 195		
Location d'équipement	24 898	27 469		
Divers	26 912	22 582		
	2 610 908 \$	2 456 297 \$		
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	<u>2007</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
CHARGES D'ADMINISTRATION				
Salaires				
Personnel cadre	1 716 929 \$	139 687 \$	1 856 616 \$	1 896 439 \$
Personnel de soutien	1 276 945	140	1 277 085	1 286 795
Charges sociales	688 116	23 531	711 647	598 582
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	3 726	-	3 726	3 807
Cotisations et abonnements	75 244	3 225	78 469	51 423
Perfectionnement professionnel	23 714	-	23 714	32 909
Déplacements et voyages	85 386	2 189	87 575	79 373
Relations publiques et représentation	72 159	34 431	106 590	105 675
Entretien du mobilier et de l'équipement	509 648	-	509 648	212 650
Télécommunications	113 300	596	113 896	79 589
Location d'équipement	79 890	-	79 890	49 032
Papeterie, impression et dépenses de bureau	171 645	674	172 319	129 250
Assurances	162 814	-	162 814	152 292
Frais d'embauche	12 611	-	12 611	87 779
Honoraires professionnels	64 533	38 353	102 886	1 145 593
Services contractuels et prélèvements de fonds	370 234	39 623	409 857	333 203
Intérêts, frais bancaires et frais de cartes de crédit	92 974	-	92 974	118 547
	5 519 868 \$	282 449 \$	5 802 317 \$	6 362 938 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges des ressources physiques

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Fonds de fonctionnement	
	2007	2006
CHARGES DES RESSOURCES PHYSIQUES		
Salaires		
Personnel cadre	109 290 \$	102 818 \$
Personnel de soutien	409 896	391 143
Charges sociales	102 378	89 401
Fournitures d'enseignement	14 082	9 643
Déplacements et voyages	2 909	4 111
Papeterie, impression et dépenses de bureau	15 106	14 521
Entretien des bâtiments et des terrains	2 028 090	1 911 155
Dépenses d'automobile	39 556	33 870
Sécurité	350 120	451 275
Honoraires professionnels	3 789	1 170
Services contractuels	77 116	47 701
Chauffage et énergie	1 003 547	1 105 410
Taxes municipales	237 525	235 050
Divers	53 483	47 638
	4 446 887 \$	4 444 906 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE LA CITÉ COLLÉGIALE

Charges des projets spéciaux
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>Fonds de Fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisation</u>	<u>Total</u>	
	<u>2007</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX				
Salaires				
Personnel enseignant	1 192 633 \$	2 849 \$	1 195 482 \$	1 044 323 \$
Personnel cadre	307 715	137	307 852	363 148
Personnel de soutien	501 472	660 239	1 161 711	791 424
Charges sociales	351 377	66 370	417 747	334 623
Fournitures d'enseignement	137 634	-	137 634	142 755
Cotisations et abonnement	57 088	-	57 088	9 052
Perfectionnement professionnel	20 761	99 608	120 369	275 062
Déplacements et voyages	37 118	63 766	100 884	53 613
Relations publiques et représentation	136 338	7 781	144 119	202 341
Télécommunications	2 769	-	2 769	3 270
Papeterie, impression et dépenses de bureau	15 468	11 969	27 437	30 124
Location d'équipement	11 885	-	11 885	22 295
Entretien d'équipement	5 192	223 662	228 854	247 379
Entretien des bâtiments et terrain	-	-	-	15 000
Honoraires professionnels	47 105	-	47 105	85 482
Services contractuels	545 531	987 344	1 532 875	1 104 773
	3 370 086 \$	2 123 725 \$	5 493 811 \$	4 724 664 \$

LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

LA CITÉ COLLÉGIALE

Services associés

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>Magasin scolaire</u>	<u>Services alimentaires</u>	<u>Résidence</u>	<u>Stationnements et services complémentaires</u>	<u>Total 2007</u>	<u>2006</u>
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS						
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	1 806 185 \$	309 794 \$	2 115 979 \$	2 096 443 \$
Couverture du service de la dette du fonds d'immobilisations	-	-	(1 137 602)	-	(1 137 602)	(1 126 195)
			668 583	309 794	978 377	970 248
Frais d'exploitation	-	-	851 764	54 280	906 044	917 844
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	-	(183 181)	255 514	72 333	52 404
ACTIVITÉS D'IMPARTITION						
Royautés	56 934	195 803	-	348 486	601 223	562 222
Facturation de service	-	-	-	89 048	89 048	85 038
	56 934	195 803	-	437 534	690 271	647 260
Frais d'exploitation	-	-	-	90 731	90 731	158 656
	56 934	195 803	-	346 803	599 540	488 604
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	56 934 \$	195 803 \$	(183 181) \$	602 317 \$	671 873 \$	541 008 \$